Janv. Fév. Mars 2016

Ornex infos

p. 02 **Édito**

p. 03-04 **Ça s'est passé à Ornex**
Potirons en fête
Festival du livre
Repas des aînés
Vœux du maire

p. 05 **Au fil des Conseils**
Agenda d'accessibilité programmée
Exonérations de la taxe d'aménagement

p. 06 **Le point sur les travaux**
Chemin forestier de la borne 18
Peinture
Réfection de la pelouse dans la cour de l'école des Bois

p. 11 **Vie citoyenne**
Élections régionales
ADAPA
Enquête déplacements

p. 12 **Vie communale**
Les Boîtes à livres
Ornex & Co'Z
Ornex, l'Ain pour l'autre
Que s'est-il passé dans les écoles ?

p. 13 **Points de vue**
Le mot de la majorité
Liste OUI

p. 14 **Intercommunalité**
Urbanisme

p. 15 **Infos pratiques et état civil**

p. 16 **À vos agendas !**

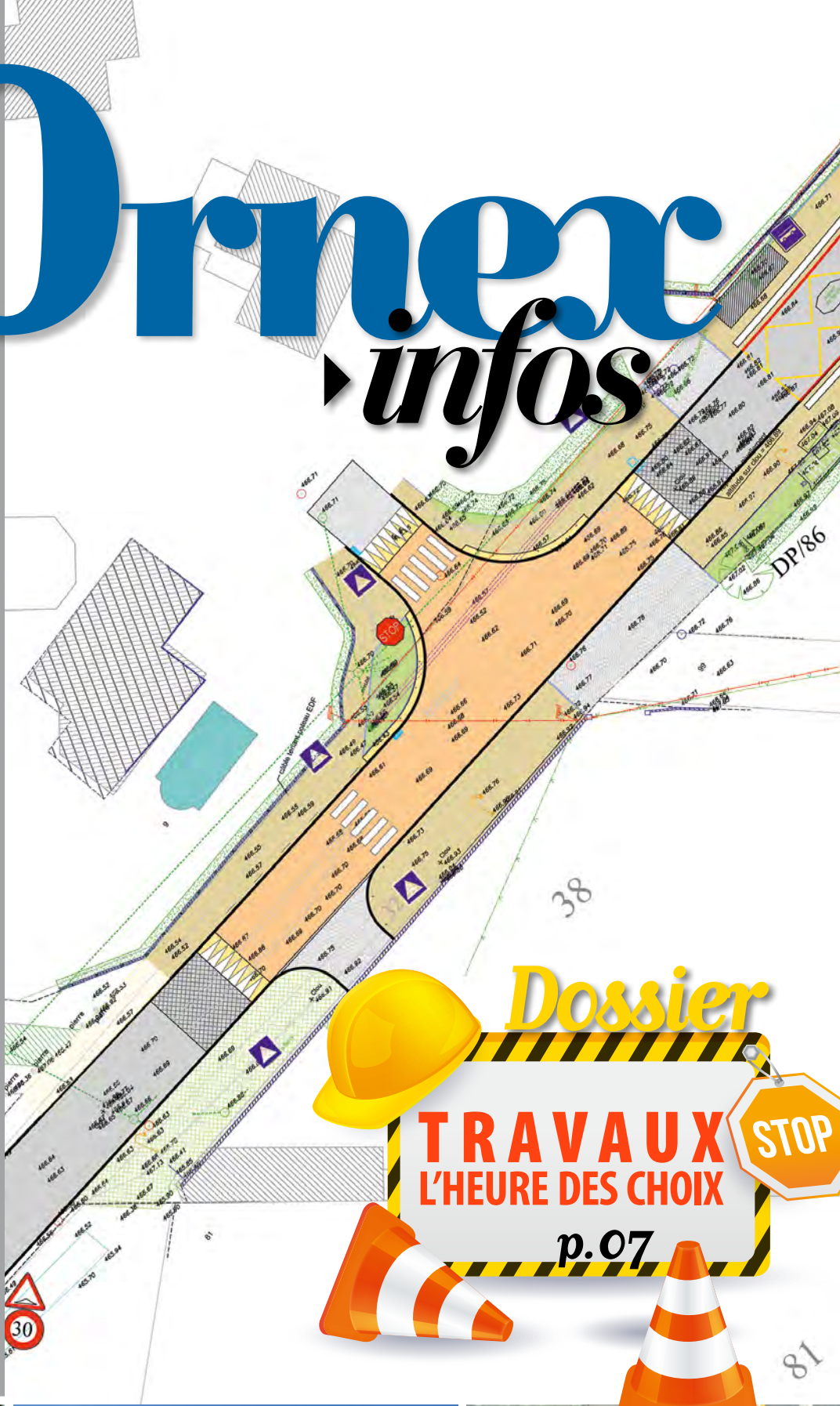

Dossier

TRAVAUX
L'HEURE DES CHOIX

p. 07

STOP

Édito

Madame, Monsieur, Chers Ornésiens,

En cette période de début d'année, ***le conseil municipal se joint à moi pour vous adresser ses vœux les meilleurs pour l'année 2016.***

Dans la crise aux aspects multiples qui frappe notre pays, les collectivités locales, par nature proches de vos préoccupations, sont amenées à prendre leur part dans les défis auxquels nous sommes tous confrontés. Elle se tient ainsi à vos côtés en programmant dès cette année à des fins de sécurisation ***la pérennisation de la chicane installée à l'entrée de Villard-Tacon, l'éclairage systématique des passages piétonniers de la RD 1005 et la création d'une piste piétons-cycles sur la rue de Moëns***.
Elle se tient aussi aux côtés de notre corps de sapeurs-pompiers et celui de nos gendarmes qui œuvrent au quotidien pour notre sécurité et notre secours. Contrariés depuis près de quinze années, ***le maintien et la reconstruction de la gendarmerie*** sur notre commune sont enfin actés et le nouvel édifice s'élèvera à terme à proximité de l'école des Bois.
La municipalité se tient enfin aux côtés des directeurs et des équipes pédagogiques des deux écoles de la commune pour ***l'élaboration du Plan particulier de mise en sûreté (PPMS)*** propre à ces établissements.

Avec cet espoir que l'année 2016 permettra à notre pays de renouer avec la confiance et l'optimisme dont il a besoin, ***la municipalité continuera d'œuvrer à son échelle pour l'amélioration de votre quotidien.***

LE MAIRE **JEAN-FRANÇOIS OBEZ**

Dear Ornesiens,

The conseil municipal of Ornex would like to wish you a Happy and Prosperous New Year in 2016.
In the multipronged crisis that is hitting out country, we understand that local issues can preoccupy your thoughts.
The municipal team worked side by side with the head teachers of the two local schools and their teaching teams to implement the individual security plans for the schools in the commune.
The municipal team also stands by your side with a programme for the year that includes improving the security in the commune by making permanent the chicane at the entrance of Villard-Tacon, installing new lighting for footpaths along the RD 1005 and creating a new path for pedestrians and cyclists on the rue de Moëns. Finally the commune stands beside the firemen and policemen who work daily to help with our security and protection. After nearly fifteen years the construction of a new police station will commence near the l'école des Bois.
We hope that 2016 will allow France to rediscover the confidence and optimism that it needs. The municipal team will continue as always to work hard to improve your daily life in the commune.
Mark Toomey

En este principio de año, el consejo municipal de Ornex les desea un feliz año 2016.
Con la crisis que afecta nuestro país, las colectividades locales, que comparten sus preocupaciones, tienen que enfrentarse, como Ustedes, a diferentes retos. El municipio apoya a los directores y a los equipos pedagógicos de las dos escuelas del municipio en la elaboración del Plan Particular de Puesta en Seguridad (PPMS). A programado, para este año, la perennización de los reductores de velocidad a la entrada de Villard-Tacon, el alumbrado sistemático de los pasos peatonales de la RD 1005 y la creación de una pista peatones y bicicletas en la calle de Moëns.
El consejo municipal se une a los bomberos y a los gendarmes que obran cada dia por nuestra seguridad. Despues de unos quince años de contrariedades se decidio el mantenimiento y la reconstrucción de la gendarmería sobre nuestro municipio. El nuevo édificio se elevará, en su dia, cerca de la escuela des Bois.
Con esta esperanza que el año 2016 permita a nuestro país volver a entablar con la constancia y el optimismo que necesita, la municipalidad seguirá trabajando en la mejorar de su diario.

Festival du livre As-tu-lu ? Une première plébiscitée

| SAMEDI 21 NOVEMBRE 2015 |

La première édition du salon du livre « As-tu lu ? » s'est déroulée le samedi 21 novembre dans la salle René Lavergne. ***Venus par centaines, les lecteurs, jeunes et adultes ont pu, avec le soutien et la participation des librairies du Lycée et des Arts Frontières de Ferney-Voltaire, aller à la rencontre d'une quinzaine d'auteurs, qu'il s'agisse de romanciers, de dessinateurs ou de chefs étoilés*** (Clélie Avit, Armèle Malavallon prix VSD du Polar 2015, Ded Latol, Thierry Martinet, Philippe Bingem, Françoise Grocq, Anne Rivière, Colette Becuzzi, Jean-Jacques Bauswein, Alain Béchis, Perrine de Laleu, Madeleine Conraux, ou encore Alex Petrachkov représenté par Madame Bernard). En présence de son éditrice, ***Pascale Gallimard***, l'auteur de *Max et Lili*, ***Dominique de Saint-Mars*** s'est volontiers pliée au jeu des signatures. ***De nombreuses animations étaient par ailleurs proposées*** par l'équipe d'animateurs de l'accueil de loisirs (livres hérissons), la conteuse Viviane Reymermier, les scouts (emballages cadeaux) ou encore le Sou des écoles des Bois et de Villard (buvette et restauration). Un grand merci au service communication, aux services techniques et à Marie-Claude Roch, conseillère municipale, qui ont puissamment contribué au succès de la manifestation. Vivement la prochaine édition !

Potirons en fête | SAMEDI 10 OCTOBRE 2015 |

Comme chaque automne, s'est déroulée la fête communale « Potirons en fête ». Principalement dédiée aux enfants, la manifestation a remporté un vif succès. ***Malgré le froid, nombreux sont ceux à avoir participé aux différentes animations : balades à poneys, château gonflable, ateliers de maquillage, activités manuelles et « caddie fantôme », ces dernières étant proposées par les animateurs de l'accueil de loisirs.***

Source d'imagination et de création, le traditionnel concours de potirons a suscité l'engouement des visiteurs avec près de 405 votants. Conséquence de la canicule ou d'un désintérêt espérons-le passager, le nombre de participants n'était malheureusement cette année que de vingt. Vos suggestions étant les bienvenues, n'hésitez-pas à contacter le service communication de la commune ***(communication@ornex.fr)***.

Vœux du maire | MERCREDI 6 JANVIER 2016 |

Le 6 janvier dernier, devant une salle comble, le maire de la commune, Jean-François Obez a présenté ses vœux aux Ornésiens. ***Le traditionnel bilan de l'année écoulée s'est poursuivi avec l'annonce des futurs projets et travaux*** (cf le dossier page 7). L'accent a été mis sur le maintien de la gendarmerie à Ornex et l'aménagement concerté du secteur des Charbonnières qui comptera, outre les locaux de la nouvelle gendarmerie, 150 logements, une crèche et une piste de liaison piétons-cycles entre la promenade des Tattes et la future vélo-route. Pour ne pas concurrencer le secteur commercial des Arcades, ce nouveau secteur ne comptera pas de commerces. La redynamisation économique de Maconnex est quant à elle engagée avec l'installation de nouvelles enseignes (comme Savoie Volailles Pernoud, le centre de production de la boulangerie Carillat). ***À noter qu'en 2016, les impôts communaux seront maintenus aux taux actuels.***

Repas des aînés | DIMANCHE 29 NOVEMBRE 2015 |

Près de 80 personnes de soixante-dix ans et plus ont répondu à l'invitation pour ce rendez-vous très attendu. Dans la salle René Lavergne décorée spécialement pour l'occasion, les convives ont pris place au son de l'orchestre *Corinne et Julien Muller*. L'association AMO et Jean-Jacques Bauswein ont proposé un interlude apprécié des participants, dédié cette année à ***l'alpiniste Henriette d'Angeville*** qui a honoré de son séjour notre village. Des colis ont par ailleurs été distribués aux personnes n'ayant pu assister au repas.

Agenda d'accessibilité programmée

La loi d'accessibilité de 2005 prévoit que tous les établissements recevant du public (ERP) doivent être accessibles au 1er janvier 2015 et impose, le cas échéant, la mise en place d'un agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP). Gestionnaire de six ERP, la commune d'Ornex n'est en conformité avec la loi que pour deux bâtiments : l'école de Villard et le local associatif du Bois d'Ornex. Par délibération en date du 19 octobre dernier, ***le Conseil municipal a approuvé l'agenda d'accessibilité (l'Ad'AP) relatif à l'école des Bois, la salle René Lavergne et les bâtiments de l'église et de la cure.*** Confiés à entreprise DEKRA, les travaux afférents, qui s'échelonneront sur trois ans, sont estimés à 60 000 €. Également concernés par la mise aux normes, ***les locaux de la mairie feront l'objet d'une mission spécifique*** confiée, par délibération en date du 15 décembre dernier, au bureau d'architecte ADELA. Les travaux de mise en conformité seront réalisés *a minima*. La création d'un ascenseur, la mise aux normes des sanitaires, la réorganisation de l'espace d'accueil du public et la création d'une rampe pour l'accessibilité à la salle préfabriquée coûteront néanmoins 400 000 € HT à la collectivité.

Exonérations de la taxe d'aménagement

Lors de sa séance du 17 novembre 2015, le Conseil municipal s'est prononcé suivant les recommandations préfectorales en faveur de ***plusieurs exonérations de la taxe d'aménagement sur l'ensemble du territoire communal :***

- partiellement (à raison de 50 % de leur surface), les commerces de détail dont la surface de vente est inférieure à 400 m² et les locaux à usage industriel et leurs annexes,
- totalement, les annexes (pigeonnier, colombier, abri de jardin) soumises à déclaration préalable,
- totalement (à raison de 100 % de leur surface), les stationnements des logements PLAI,
- partiellement (à raison 75 % de leur surface), les stationnements des logements PLUS, PLS et PSLA,
- partiellement (à raison de 50 % de la surface au-dessus de 100 m²), les logements financés par un prêt à taux 0+,
- partiellement (à raison de 75 % de leur surface), les logements sociaux financés en PLUS, PLS et PLSA.

Les autres dispositions prévues par les délibérations du 17 novembre 2014 relatives à la taxe d'aménagement ne sont pas modifiées.

Chemin forestier de la borne 18

Sérieusement endommagé depuis plusieurs années par des eaux de ruissellement, ***le chemin forestier de la borne 18 a fait l'objet d'un drainage et d'une réfection sectorielle pour un montant total de 8 200 € TTC.*** Pour mettre un terme à la circulation des véhicules motorisés sur les chemins forestiers de la commune (quads, motos et même voitures), l'accès aux bois sera bientôt limité par l'apposition de barrières identiques à celles de la promenade des Tattes. Un arrêté municipal en date du 30 novembre 2015 interdit dorénavant, à l'exception des ayants-droits, la circulation de tous les véhicules à moteur dans les bois d'Ornex.

Peinture

Neuf poteaux incendie localisés dans les hameaux de Maconnex et Villard-Tacon ont été récemment repeints. Cette campagne se poursuivra au printemps à Ornex. À titre d'information, la commune compte 75 poteaux incendie dont l'installation et l'entretien sont à la charge de la commune. Le contrôle annuel des poteaux est effectué par les pompiers du CPINI d'Ornex.

Réfection de la pelouse dans la cour de l'école des Bois

Pendant les congés scolaires de la Toussaint, les services techniques de la commune ont procédé à la réfection d'une partie de la pelouse de la cour de l'école des Bois. ***Un apport de terre végétale a été réalisé avant une remise en état de la pelouse.***

Travaux : l'heure des choix

Avec une capacité d'investissement à fiscalité et emprunts constants estimée à 3,5 millions d'euros pour les exercices 2016-2017-2018, la municipalité fait le choix d'une priorisation et d'une planification stricte des travaux.

UN BUDGET CONTRAINT

Face au désengagement financier programmé de l'État, à l'avenir incertain de la compensation genevoise et à la dette communale en forte hausse, la municipalité a décidé d'achever les travaux engagés sous l'ancienne mandature et d'établir une prospective financière réaliste pour les trois prochaines années. ***Ni fastes, ni médiocres, les capacités d'investissement communal iront en priorité à la sécurisation routière des secteurs jugés les plus dangereux de la commune, à la mise aux normes d'accessibilité des bâtiments communaux, à la valorisation des quartiers anciens et commerciaux, à la protection de l'environnement et à l'amélioration du cadre de vie.*** Un phasage pluriannuel prenant en compte les capacités financières de la commune par exercice budgétaire, l'avancement des études de faisabilité, l'engagement opérationnel des travaux, permettent d'ores et déjà de connaître les principaux investissements à venir.

SÉCURISATION DE L'ENTRÉE DE VILLARD-TACON ET DE LA RUE DE BRÉTIGNY

Afin de sécuriser l'entrée de Villard-Tacon et de favoriser le ralentissement de la circulation dans la rue de Brétigny, l'écluse provisoire installée dès 2014 cèdera la place en 2016 à une écluse définitive complétée par un réaménagement complet des trottoirs et la réalisation d'un plateau de traverse surélevé (montant estimatif : 170 000 € TTC). Préalablement aux aménagements, la commune va réaliser l'enfouissement des réseaux aériens (130 000 €). En 2017, l'opération devrait être complétée en direction de l'école de Villard par le réaménagement complet des accotements de la rue avec la création d'une voie de circulation piétons-cycles (montant : 195 000 € TTC).

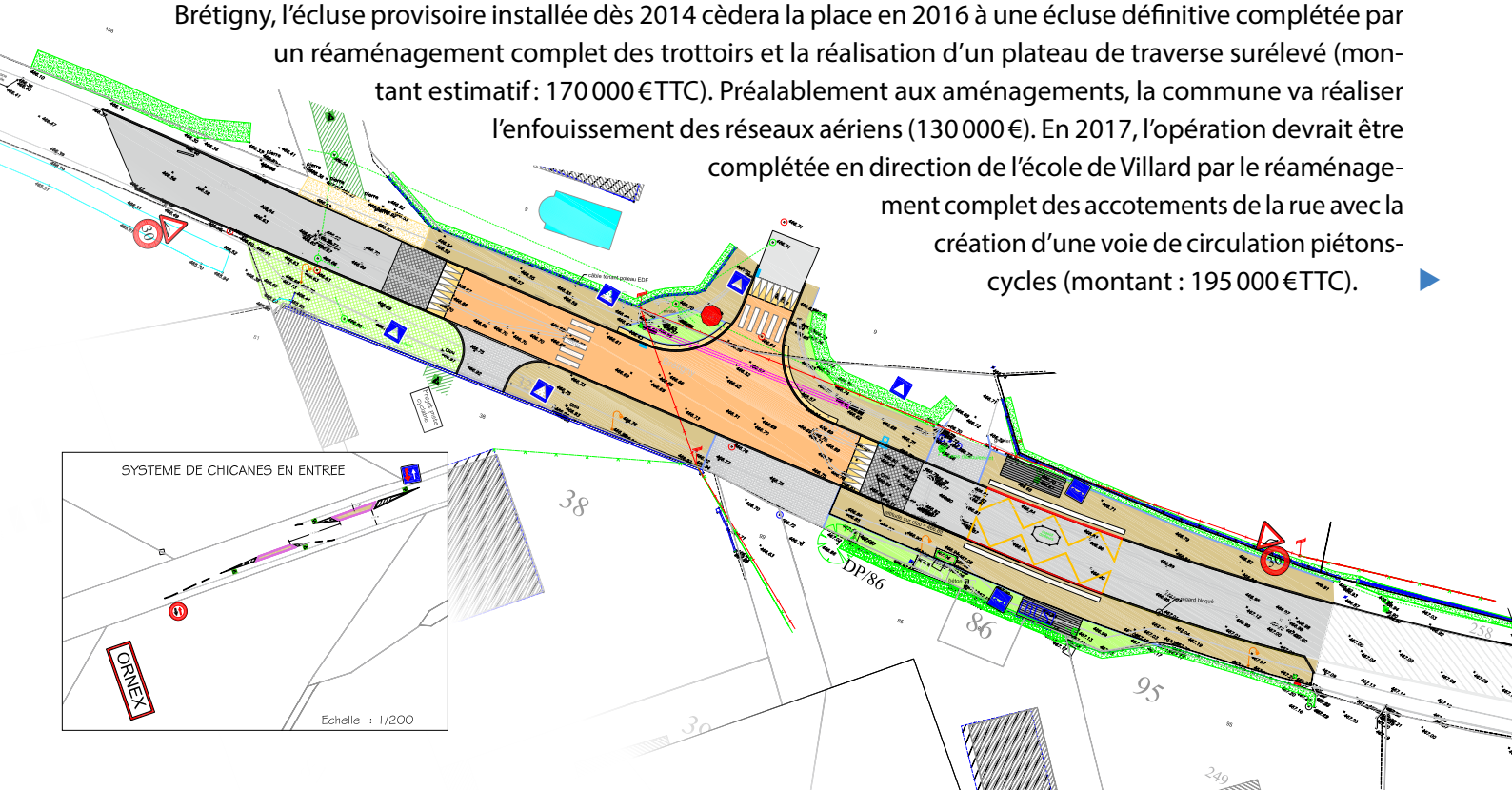

TRAVERSÉE DE LA RD 1005

Régulièrement concernée par des accidents, parfois mortels, de circulation, la sécurisation de la RD 1005 fera dans les prochaines années l'objet d'aménagements circonstanciés.

Éclairage des passages piétons

Dès 2016, une campagne d'éclairage «focalisé» sera menée sur l'ensemble des passages piétons situés sur la RD 1005. Une étude de faisabilité est actuellement en cours pour déterminer le montant des travaux correspondants.

Quartiers de l'église, de la Tour et de la Culaz

Dans le cadre du réaménagement et de la valorisation du bourg historique d'Ornex, une campagne préalable d'enfouissement des réseaux secs, assortie d'une réfection de l'éclairage public, sera entreprise dès 2016 pour un montant estimé de 244 000 € TTC. Devrait suivre en 2017 le réaménagement de la RD 1005 et de ses accotements entre le haut de la côte d'Ornex et la rue de la Culaz avec la sécurisation de la traversée et des accès aux rues de la Tour et de l'Église (montant : 630 000 €). L'aménagement de l'espace rendu vacant par la destruction des réservoirs rue de la Culaz devrait quant à lui entrer dans sa phase opérationnelle en 2018 (montant : 360 000 € TTC). Il permettra la liaison en mode doux (piétons et cycles) entre le quartier de la Tour et la rue de la Culaz.

Accès à la rue de Béjoud et au nouveau quartier des Charbonnières

La reconfiguration de la rue de Béjoud et des accès au nouveau quartier des Charbonnières fait actuellement l'objet d'un Projet urbain partenarial (PUP) en cours d'élaboration entre l'aménageur et la Communauté de communes du Pays de Gex, désormais en charge de la compétence urbanisme. Si elle n'est pas encore connue, la clef de répartition du financement des différents aménagements concernera la réalisation d'un tourne-à-gauche au niveau des feux de la mairie, d'une interface entre la voirie du nouveau quartier des Charbonnières et la rue de Béjoud, enfin d'un élargissement et d'une sécurisation de la rue de Béjoud. L'étude s'arrête au virage après la mairie.

ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE

Une piste cyclable rue de Moëns

Afin de compléter le maillage en modes doux de l'ouest de la commune (rue de Vésegnin, promenade des Tattes) avec la commune de Prévessin-Moëns, une somme de 96 000 € TTC sera affectée à l'aménagement d'une piste cyclable le long de la rue de Moëns, face à la rue du général Deprez-Crassier et en direction de la future vélo-route des rues de Tréleboux et des Fins.

Restriction de l'accès aux bois communaux

Véritable poumon vert du canton, les bois d'Ornex font de plus en plus l'objet d'usages inappropriés. Pour endiguer le passage de quads, motos et autres voitures, des barrières identiques à celles déjà en place sur la promenade des Tattes, fruit d'une concertation avec la commune de Versonnex, seront apposées sur différents points d'accès. Les ayant-droits comme les propriétaires, les exploitants, les services municipaux et la société de chasse, bénéficieront de badges pour un accès circonstancié (montant : 4 000 €).

Bientôt un étang et un verger communal

En 2016, des études seront lancées pour créer un étang et un verger communal le long de la promenade des Tattes sur le secteur dit « Pré Rugue », à proximité du dernier marais de la commune. Contigu au bassin de rétention des Blondinettes, l'étang devrait s'étendre sur près de 2 500 m². À terme, un verger à vocation conservatoire (variétés locales) et pédagogique de près de deux hectares sera aménagé à proximité avec le concours financier des collectivités territoriales (contrat de corridor) et l'expertise des associations environnementales (Verger Tiocan). Le coût estimatif total de l'opération est de 60 000 € TTC.

Projet de création de jardins familiaux

Compte tenu des expériences réussies déjà menées sur le territoire gessien, la municipalité a engagé des négociations avec des propriétaires privés afin de créer, sur un tènement de 2 500 m² voisin de la rue du Père Adam, des jardins familiaux (montant : 90 000 €).

MISE AUX NORMES ÉQUIPEMENTS COMMUNAUX

Accessibilité pour les personnes handicapées

Devenue obligatoire, la mise aux normes des bâtiments communaux s'effectuera suivant un plan triennal de 60 000 € TTC. Sont entre autres concernés l'école des Bois et les bâtiments de l'église et du presbytère. Pour ces derniers, les dérogations d'usage pour les édifices patrimoniaux seront sollicitées ; les sols historiques comme le carroyage du XVIII[e] siècle fabriqué du temps de Voltaire dans la tuilerie de Ferney seront intégralement préservés.

Aires de jeux

En 2016, les aires de jeux en plein air mis à disposition des enfants feront l'objet d'une rénovation aux fins de sécurité et d'équipements complémentaires pour un montant de 10 000 €.

Ascenseur et locaux professionnels de la mairie

Dépourvue d'ascenseur, la mairie est pleinement concernée par la mise aux normes relative à l'accessibilité pour les personnes handicapées et à la mise à disposition de locaux adaptés pour le personnel communal. Obligatoires, ces travaux seront engagés pour un montant plafonné à 400 000 € HT. Une enveloppe de 50 000 € sera également utilisée pour la rénovation des sanitaires du Centre technique municipal (CTM).

ET LES ARCADES ?

Pleinement concerné par les aménagements du futur Bus à haut niveau de service (BHNS), le secteur des Arcades bénéficie en ce moment même d'une étude d'aménagement sectoriel destinée à améliorer son attractivité. Les solutions proposées pour l'aménagement de ce tènement privé feront prochainement l'objet d'une réunion de concertation. Une enveloppe de 435 000 € est d'ores et déjà prévue pour favoriser la requalification esthétique de l'ensemble. Pour mémoire, les travaux liés au BHNS et à la construction de l'ensemble immobilier *Le Five* prévoient à terme la construction de trottoirs de part et d'autre de la chaussée, la sécurisation de la traversée, et la création d'une liaison en modes doux entre la RD 1005, la rue des Pralets et celle des Primevères.

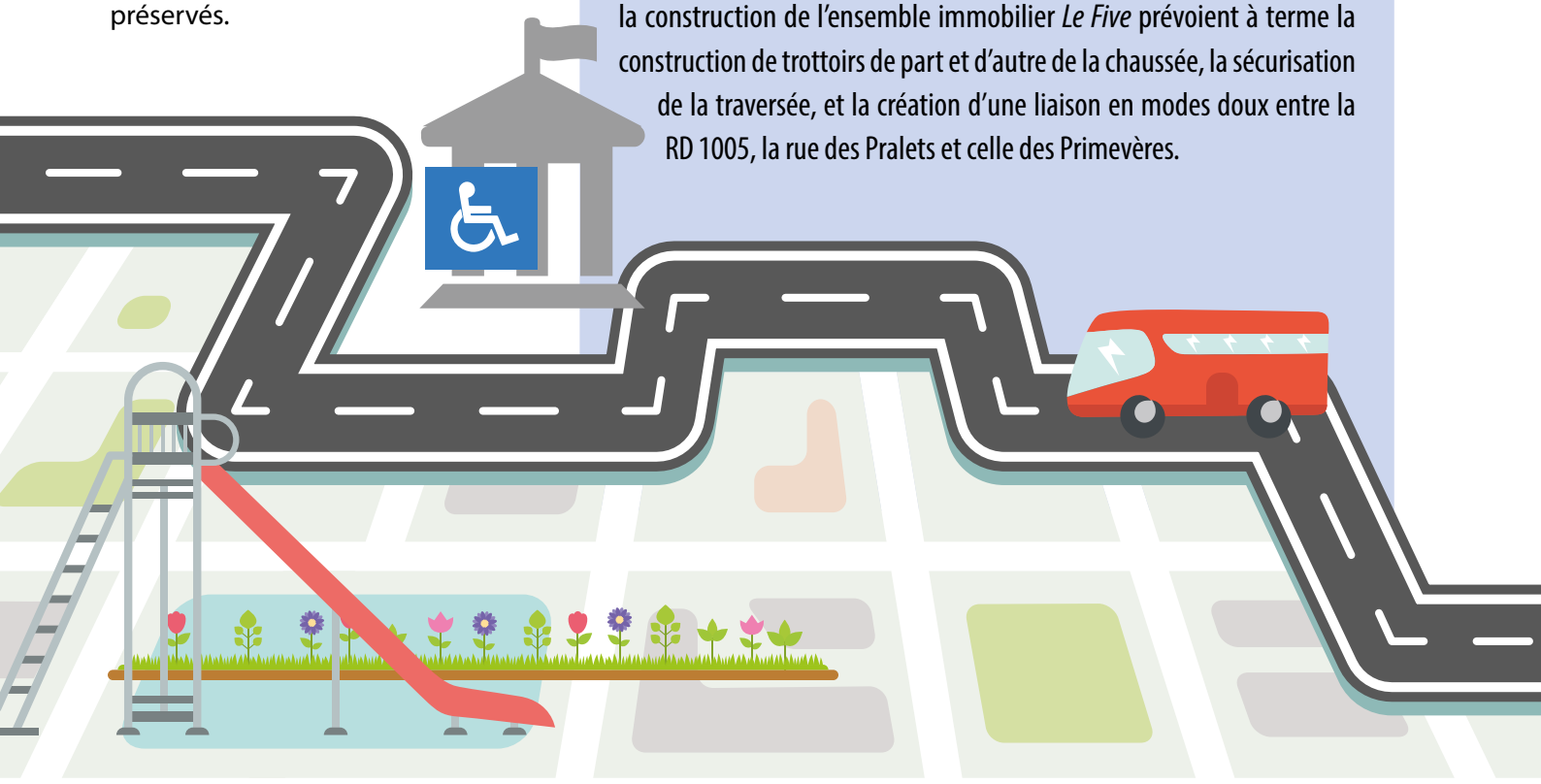

Elections régionales

1er tour des élections régionales, 6 décembre

• Les résultats pour Ornex

Nombre d'inscrits : 1 733

711 votants, soit un taux de participation de 41,03 %.

Laurent Wauquiez (liste Union de la Droite) : 295 voix, soit 42,39 %.

Jean-Jack Queyranne (liste Union de la Gauche) : 140 voix, soit 20,11 %.

Christophe Boudot (liste du Front National) : 117 voix, soit 16,81 %.

• Les résultats sur l'ensemble de la région

Taux de participation : 48,25 %

Christophe Boudot (liste du Front National) : 31,13 %

Laurent Wauquiez (liste Union de la Droite) : 30,26 %

Jean-Jack Queyranne (liste d'Union de la Gauche) : 22,97 %.

2ème tour des élections régionales, 13 décembre

• Les résultats pour Ornex

Nombre d'inscrits : 1 733

831 votants, soit un taux de participation de 49,68 %.

Laurent Wauquiez (liste Union de la Droite) : 437 voix, soit 52,21 %

Jean-Jack Queyranne (liste d'Union de la Gauche) : 275 voix, soit 32,86 %.

Christophe Boudot (liste du Front National) : 125 voix, soit 14,93 %.

• Les résultats sur l'ensemble de la région

Taux de participation : 57,09 %

Laurent Wauquiez (liste Union de la Droite) : 39,81 %.

Jean-Jack Queyranne (liste d'Union de la Gauche) : 32,10 %

Christophe Boudot (liste du Front National) : 28,09 %.

ADAPA : l'aide à domicile pour tous

Débordé par le quotidien, de retour d'hospitalisation, seul, fatigué… ? Vous avez besoin d'aide, de soutien ou de compagnie ? ***L'ADAPA (Association départementale d'aide aux personnes de l'ain) met à votre disposition des services adaptés :*** aide à la personne (toilette simple, levers/couchers, habillage, repas…), aide et accompagnement dans les activités ordinaires de la vie quotidienne (entretien du linge et du cadre de vie), aide et accompagnement dans les activités de la vie sociale et relationnelle…

Contactez le ✆ *04 74 45 59 60*, la responsable de votre secteur se déplacera à votre domicile gratuitement et sans engagement afin d'évaluer vos besoins, répondre aux questions qui vous préoccupent, vous informer de vos droits et envisager les financements possibles.

◗ *Mme Christine Buffenoir ✉ 228, avenue des Alpes - 01170 Gex - c.buffenoir@adapa01.com*

◗ *Permanences :* bureau de Gex, le lundi de 8h30 à 10h et le jeudi de 8h30 à 9h30 ; mairie de Divonne, le jeudi de 10h à 12h.

Une enquête déplacements est en cours

À l'initiative du GLCT (Groupement local de coopération transfrontalière), une enquête relative aux transports publics transfrontaliers est actuellement menée sur l'ensemble du bassin lémanique français, de Bellegarde-sur-Valserine à Évian, en passant par le Pays de Gex et la région de Cluses (depuis le mois de novembre 2015, jusqu'en février 2016). ***Elle a pour objectif principal de préciser les besoins en matière d'organisation des transports (circulation, stationnement, infrastructures…).*** Des enquêteurs font du porte-à-porte après avoir envoyé un courrier officiel à chaque habitant concerné. Nous remercions par avance les Ornésiens concernés par cette enquête pour leur accueil et leur disponibilité.

◗ Plus d'informations : *www.cc-pays-de-gex.fr/enquete-deplacements-grand.html*

Ornex, l'Ain pour l'autre

Dès janvier 2016, la commission Sociale souhaite développer les animations en direction des personnes âgées de plus de 60 ans. ***Le premier rendez-vous aura lieu le dimanche 7 février de 15h à 17 h pour un goûter avec jeux de société.*** Des cours d'initiation à l'informatique seront prochainement programmés.

◗ Rens. : *enfance@ornex.fr* ou *06 48 02 56 82*.

Les Boîtes à livres

Vous êtes férus de littérature et toujours à la recherche d'auteurs qui vous sont inconnus ? Vous souhaitez partager des lectures ? Depuis le début de l'année, la municipalité met à la disposition de tous trois boîtes à livres décorées par les enfants de l'accueil de loisirs d'Ornex, à proximité de la mairie, rue du Père Adam et aux Arcades d'Ornex. ***Quand bon vous semble, vous pouvez y retirer ou déposer un livre*** (avec un petit message pour inciter à le lire si vous le souhaitez !). Ces boîtes sont régulièrement inspectées. Si le contenu d'un livre vous paraît inapproprié, merci de le signaler au service communication :

✆ *04 50 40 59 40 ou communication@ornex.fr*.

Ornex & Co'Z

À l'initiative de cinq femmes, Adeline, Florence, Laëtitia, Magali et Sonia, toutes désireuses d'organiser des évènements culturels et sportifs dans notre région, l'association Ornex & Co'z (loi 1901) vient de voir le jour. L'objectif de cette nouvelle association ornésienne est de ***soutenir des projets solidaires et caritatifs en France et à l'étranger. Rendez-vous dimanche 22 mai sur la ligne de départ de la 1ère édition de Courir sans borne.*** Cette course pédestre organisée sur les communes d'Ornex et de Collex-Bossy proposera deux boucles de 5 et 10 km mesurés (départ : terrain BMX ; arrivée : école des Bois). L'ensemble des bénéfices sera reversé à une (ou plusieurs) association(s) qui viennent en aide aux enfants défavorisés à travers le monde.

◗ Pour s'inscrire : *www.courirsansborne.com*. Et pour rejoindre l'association : *ornex.and.coz@gmail.com*.

Que s'est-il passé à l'école des Bois ?

◗ ***Fête de la science 12 octobre 2015*** Grâce à Grégory, les élèves de l'école d'Ornex ont pu participer à des expériences scientifiques, de quoi susciter les vocations. Les enfants ont vu des aimants léviter, des ballons de baudruche se gonfler tout seuls…

◗ ***Fête du goût 2015*** Les parents de l'école de l'école des Bois ont permis aux enfants de découvrir les saveurs de plus de 40 pays ou régions de France. Merci à eux.

◗ ***Noël 2015*** Les enfants de la maternelle ont chanté et dansé pour la venue du père Noël vendredi 18 décembre. La journée s'est terminée avec le concert de Noël des élèves de l'élémentaire le vendredi soir et le traditionnel marché de Noël de l'école des Bois.

Et à l'école de Villard ?

◗ ***Noël 2015*** Le jeudi 17 décembre, après la visite du père Noël dans l'école, les parents ont pu assister aux chants des élèves sous le préau de l'école. Le marché de Noël du Sou de l'école proposait, comme le veut la tradition, une multitude de friandises confectionnées par les élèves et parents du Sou. Le vin chaud, le jus de pommes chaud et les crêpes ont eu également beaucoup de succès.

Quand Ornex est conforté dans son rôle de pôle administratif

Grâce à un travail de concertation sans précédent avec les services de l'État, du Département, de la Communauté de communes, des associations de protection de l'environnement, des aménageurs et de la population, des riverains en particulier, ***l'aménagement du futur quartier de Charbonnières***, compris entre la mairie et le bourg de l'église, devrait entrer en 2016 dans sa phase pré-opérationnelle. Les quelques remarques, souvent constructives, formulées pendant la réunion et l'enquête publique seront prises en compte afin de permettre à ce futur quartier d'Ornex une intégration optimale dans l'environnement existant.

La nouvelle gendarmerie sera – enfin ! – construite, entre la haie de chênes, préservée, et le quartier de Béjoud, ***et un projet immobilier de 150 logements***, qui s'articulera autour d'une voie permettant de relier la voie des Tattes à la future véloroute destinée à sanctuariser la rue de Tréleboux et la rue des Fins en direction du collège et du lycée. L'accès au secteur, qu'il s'agisse des feux de la RD 1005 ou de la rue de Béjoud, sera quant à lui reconfiguré dans un souci de sécurité optimale.

Résultat de notre collaboration fructueuse avec les services de la Communauté de communes du Pays de Gex, ***il est prévu d'intégrer au programme une crèche publique de 11 berceaux***.

Avec une mairie, une caserne de pompiers, une caserne de gendarmerie – maintenue sur le territoire communal –, une école, une crèche, une salle polyvalente, ce quartier d'Ornex est conforté dans son rôle de pôle administratif.

Les membres de la liste « Ornex demain »

Liste OUI : quel futur pour la commune ?

C'est bien la question que l'on peut se poser en ce début d'année. On peut se réjouir du programme d'investissement annoncé par M. le Maire lors de la cérémonie des vœux : une liste impressionnante de projets divers, une volonté certaine et finalement un programme dans la continuité des actions menées depuis plusieurs années. ***Ce programme sera financé grâce aux fruits de la politique fiscale que nous avons menée et qui a tant été décriée par l'exécutif actuel.*** On peut noter d'ailleurs qu'aucun changement majeur de stratégie financière n'a été entrepris depuis deux ans malgré toutes les promesses faites. En même temps, le vote de la modification du PLU afin de permettre les constructions dans la zone des Charbonnières signifie ***l'abandon d'un projet de cœur de village***. S'il se réalise tel que prévu, ce projet signera la fin d'un espoir pour qu'Ornex devienne plus qu'un village dortoir et ce n'est pas l'annonce de 11 places de crèche pour 4 200 habitants dans le nouveau quartier qui va changer quelque chose. Dans la continuité des abandons, on peut également noter ***la fin de l'instruction des permis de construire par les agents communaux et le transfert de toute la responsabilité de l'urbanisme à la CCPG*** (Communauté de communes). Avec cette signature c'est la fin d'un service public de proximité, d'une compétence essentielle pour la commune et finalement un pas de plus vers la perte de contrôle des revenus liés aux opérations d'urbanisme. En ce début d'année, nous restons mobilisés plus que jamais pour participer à la construction du futur d'Ornex. Alors que l'absence d'implication des conseillers municipaux majoritaires s'est traduite par l'impossibilité pour le maire d'organiser des bureaux de vote complets lors des dernières élections régionales, ***nous essayons d'apporter une voix constructive aux débats du conseil***.

Bien sûr, en ce début d'année, nous vous souhaitons tous nos vœux de bonheur et de bonne santé pour l'année 2016.

Les élus de la liste OUI (Ornex-Unité-Innovation) : Jacques Antoine Duret, Jacques Mercier, Christa Folger, Bruno Leray, Joelle Dazin, Dominique Ganne.

La Communauté de communes assure désormais l'instruction des autorisations d'urbanisme

Compétence jusqu'ici assumée par les services de l'État, ***l'instruction juridique et technique des autorisations d'urbanisme est désormais assumée par le service d'application du droit des sols (ADS) de la Communauté de communes.*** Votée par délibération du 17 novembre 2015 par le conseil municipal d'Ornex, à l'exemple de quinze autres communes gessiennes, cette mutualisation des services n'est pas sans conséquence sur la vie des Ornésiens. Si c'est toujours le maire, ou son représentant, qui accorde les permis de construire, l'instruction en sera désormais assurée par un service intercommunal composé de quatre personnes. ***Des permanences seront dorénavant organisées à l'intention des Ornésiens dans les locaux de la mairie.***

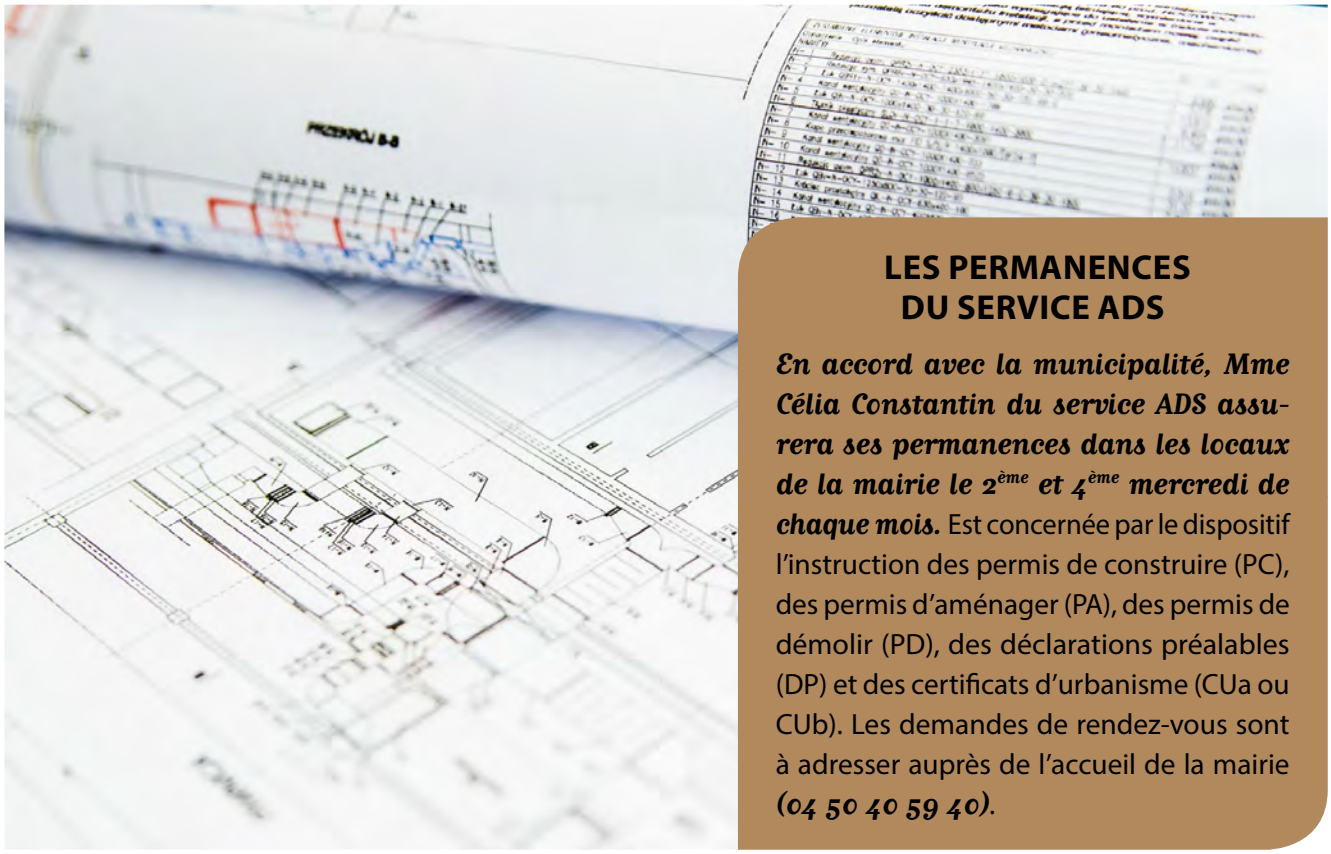

LES PERMANENCES DU SERVICE ADS

En accord avec la municipalité, Mme Célia Constantin du service ADS assurera ses permanences dans les locaux de la mairie le 2ème et 4ème mercredi de chaque mois. Est concernée par le dispositif l'instruction des permis de construire (PC), des permis d'aménager (PA), des permis de démolir (PD), des déclarations préalables (DP) et des certificats d'urbanisme (CUa ou CUb). Les demandes de rendez-vous sont à adresser auprès de l'accueil de la mairie ***(04 50 40 59 40)***.

Au revoir à Catherine Bouquin

Engagée à la commune en 2005, ***Catherine Bouquin*** qui a assumé avec compétence, sérieux et intégrité l'ensemble des tâches liées au bon fonctionnement du service urbanisme ***rejoint le service Urbanisme de la Communauté de communes***. Les autres missions qu'elle assumait également avec un grand professionnalisme pour l'organisation des élections, le suivi des procédures juridiques, celui des études d'aménagement seront réparties entre les différents services communaux existants.

NUMÉROS D'URGENCE

15 SAMU - Urgences médicales
18 POMPIERS (Plate-forme téléphonique de Bourg-en-Bresse)
112 ACCIDENT OU AGRESSION
(De tous les portables sur le territoire européen)
17 GENDARMERIE
Ouverture de la gendarmerie : du lundi au samedi, 8h-12h / 14h-18h ; dimanche, 9h-12h / 15h-18h
SAPEURS-POMPIERS 04 50 40 66 84
(Rens. administratifs du CS de Prévessin-Moëns)

Médical et paramédical sur la commune

• **MÉDECINS GÉNÉRALISTES**
Dr Paul Blunier - Les Arcades d'Ornex 04 50 40 42 41
Dr Claudie Thiry - 755, rue de Genève 04 50 40 10 40
• **DENTISTES**
Dr Merchad Elmi et Dr Amandine Assi Kacou
33, rue de Villard 04 50 40 40 26
• **PROTHÉSISTE DENTAIRE**
Alain Neuraz - Les Arcades 04 50 42 80 12
• **OSTÉOPATHES**
Armand Lachaux - Les Arcades 04 50 28 02 37
Nicolas Fiévet - 755, rue de Genève 06 52 04 31 26
• **ÉTIOPATHE**
Charlène Lacroix - Les Arcades 04 50 40 65 73
• **PODOLOGUE-PÉDICURE**
Mireille Fradin-Bonnebault
244, rue du Docteur-Durand 04 50 40 45 78
• **ORTHOPHONISTE**
Floriane Burgat - 755, rue de Genève 06 81 69 04 85
• **PSYCHOLOGUE**
Michelle Jourdan 06 85 14 98 29
• **PHARMACIE**
Dr Sophie Delorme Duret 04 50 40 53 86
• **PHARMACIE DE GARDE** 3237
• **CENTRE DE SOINS INFIRMIERS**
Maison Saint-Pierre - 9, rue de Genève 04 50 40 53 20
Permanences : du lundi au samedi de 11h à 12h.

Collecte des déchets sur la commune

• **Lundi matin :** ramassage des ordures ménagères, dépôt des conteneurs la veille au soir.
• **Mardi matin :** ramassage des conteneurs de tri sélectif pour les immeubles uniquement.

Déchetteries

• **Saint-Genis-Pouilly :** 04 50 42 09 41
• **Versonnex :** 04 50 42 74 74
Horaires d'ouverture d'hiver (de novembre à février) : du lundi au vendredi de 8h30 à12h et de 13h30 à 17h ; samedi de 8h30 à 17h ; dimanche de 9h à 12h.
Les déchetteries sont fermées les jours fériés.
• **Allô Encombrants :** 04 50 20 65 86
• **Collecte :**
AGCR - St-Genis-Pouilly : 04 50 28 20 50
Croix-Rouge - Prévessin-Moëns : 04 50 42 40 35
Emmaüs - Annemasse : 04 50 39 34 96

Services sociaux

• **ASSISTANTE SOCIALE**
(DGAS) sur rendez-vous 04 50 40 73 41
• **CENTRE DE PLANIFICATION ET D'ÉDUCATION FAMILIALE**
789, avenue de Vessy - Ornex 04 50 42 89 87
Permanences : lundi 12h-14h et mardi 11h-14h
• **POINT D'ACCÈS AU DROIT**
148, rue du Commerce - 01170 Gex 04 50 41 35 86
• **CAF DE L'AIN**
0 810 25 01 10 (prix appel local) et www.caf.fr

Halte-Garderie

• **LA FARANDOLE**
Chemin Florian - Ferney-Voltaire 04 50 40 88 84
• **LES PETITS ÉLECTRONS**
83, rue des Aculats - Prévessin-Moëns 01 41 40 81 79
• **LES P'TITS GALLOPINS** *(crèche privée)*
59, rue de l'Avenir - Ornex 04 50 99 94 38

Que tous nos vœux de bonheur accompagnent ces nouveaux-nés et leurs familles

20/08/2015 : Lucas François Giovanni RICHARD
17/09/2015 : Hugo Martin Louis ADAM
30/09/2015 : Thê-Vinh VU
02/10/2015 : Gauthier Gilles Louis DÉBIEUX
25/10/2015 : Madeleine Jacqueline Suzanne GRENIER
06/12/2015 : Axel Daniel Christophe DEMIAUX
11/12/2015 : Noémie EMIYAN
15/12/2015 : Jeanne LOUIS

Toutes nos félicitations aux mariés

12/12/2015 :
David Michael BELL & Alison Jane BECK
18/12/2015 :
Christian Roger STUDER & Argentina MAMANÍ SUMBAY

N'oublions pas ceux qui nous ont quittés

28/09/2015 : Christian Didier SALA
21/10/2015 : Abderrahman BOUAYAD
25/10/2015 : Éliane Gabrielle BASTIEN
30/10/2015 : Jean Laurent MINI
25/11/2015 : Peter Niklaus VON SCARPATETTI
07/12/2015 : Régine Jeanne MARÉCHAL, épouse CHARMEAU
09/12/2015 : Fernand Marcel Louis LACHAVANNE
21/12/2015 : Fernand Joseph GAY
26/12/2015 : Elvyre-Pascale ROTH, épouse SOLA

✶ Matinée verte

DIMANCHE 3 AVRIL 2015 À PARTIR DE 9H30

Comme chaque année, les Ornésiens sont invités à participer au grand nettoyage de printemps de la commune. Dans une ambiance conviviale, ***chacun peut ainsi contribuer à la protection de l'environnement et préserver notre cadre de vie***. Rendez-vous le 3 avril à 9h30 à la salle R.-Lavergne pour la distribution de sacs et de pinces de ramassage. Bonne humeur, bottes et gants sont les bienvenus ! Un buffet, offert par la municipalité, clôturera la matinée.

✶ Art en campagne : les artistes bienvenus

TOUT L'ÉTÉ 2016

La 6ème édition du parcours transfrontalier Art en campagne organisée par les communes d'Ornex et de Collex-Bossy aura lieu du samedi 2 juillet au samedi 3 septembre 2016. Le parcours sera identique à celui qui avait été proposé en 2013. Les artistes devront exposer une œuvre en suivant le thème : « Les passerelles de l'espoir ».

Plus d'infos : ***www.artencampagne.org***

Drapeau Quantique de Frederik Beeftink, édition 2013.

En Bref

◗ *Après-midi pour les + de 60 ans*
Dimanche 7 février, de 15h à 17h
Un goûter ainsi que des jeux de société seront proposés. Infos : enfance@ornex.fr ou 06 48 02 56 82.

◗ *Loto*
Le sou de l'école de Villard organise un loto ouvert à tous ***le dimanche 6 mars****. Ouverture des portes à 13h30 et début des parties à 14h,* ***salle R.-Lavergne****. Buvette et petite restauration.*

◗ *Carnaval de l'école de Villard*
Mardi 15 mars à 14h à l'école de Villard
Otganisé par le Sou de l'école de Villard. Infos : soudesecoles.villard@gmail.com

◗ *Chasse aux œufs de Pâques*
Lundi 28 mars à 13h30 à la salle R.-Lavergne
Organisée par le Sou de l'école de Villard ; participation de 3€. soudesecoles.villard@gmail.com

◗ *Carnaval de l'école des Bois*
Vendredi 1er avril à 14h à l'école des Bois
Organisé par le Sou de l'école des Bois. soudesbois@gmail.com

◗ *Théâtre*
Samedi 9 avril à 20h30 Salle R.-Lavergne
La compagnie Tous en scène présentera sa pièce « Panique en salle des profs ! ». Infos : communication@ornex.fr

Ont participé à l'élaboration de ce numéro :
Évelyne HUSSELSTEIN, Yvon BASSET, sou de l'école de Villard, Ornex & Co'Z.
Crédit photographique :
Jean-Jacques BAUSWEIN, Gérard DOUS / Dauphiné Libéré.

Responsables de publication :
• ***Directeur :*** Jean-François OBEZ, maire.
• ***Rédacteurs :*** Olivier GUICHARD, 1er adjoint et Marjorie VOLCKAERT.

Ville® - www.imprimerie-villiere.com - T. +33 450 04 46 86 - F-74160 Beaumont